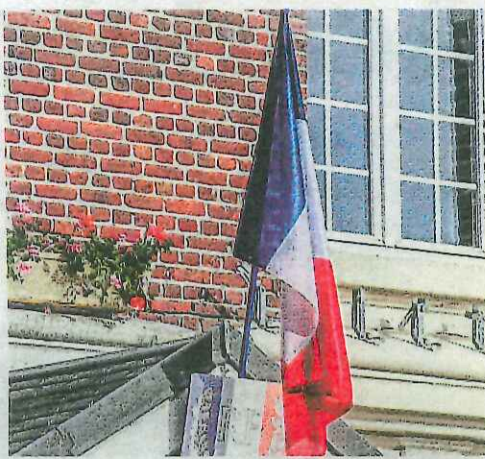


COMMÉMORATION CENTENAIRE 14-18

Un drapeau sur chaque maison

Dans le cadre des commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, chaque habitant du Pas-de-Calais est invité à pavoiser sa maison ou son appartement avec un drapeau tricolore pendant toute la journée du 11 novembre 2018. Les maires ont été sollicités pour relayer cet appel auprès de la population.

Cette journée prendra une ampleur particulière dans le Pas-de-Calais, département durement éprouvé par ce conflit. Outre les nombreuses victimes civiles et militaires parmi la population, on dénombre, à la fin de la guerre, 530 communes touchées dont 186 rasées à plus de 90%, plus de 100.000 immeubles endommagés (dont 1.446 bâtiments industriels, 522 écoles, 235 églises, 171 mairies).



Notre département a été particulièrement touché par le premier conflit mondial.

OFFRE SANTE AVIVA
Pour une 1^{ère} souscription entre le 01/09/18 et le 31/09/18
3 MOIS GRATUITS
Un mois par an pendant 3 ans sur votre cotisation sante

- 25 %
sur votre cotisation et le jour de la souscription tous les bénéficiaires ont entre 50 et 70 ans

Complémentaire Frais de Soins Santhia Senior

- Aucun délai d'attente pour le remboursement des frais d'hospitalisation, d'optique et dentaire
- Une assistance 24 h/24
- Pas de questionnaire médical
- Une souscription possible dès 50 ans et jusqu'à 90 ans

Votre Agent Général Aviva
Sébastien HÉDIN - Agent général d'assurance
Assurances et épargne pour particuliers et professionnels
39, rue de Calais - 62500 SAINT-OMER - Tél. 03 21 88 90 00
E-mail : hedin-sebastien@aviva-assurances.com

(1) Sous réserve du paiement intégral des cotisations. Les modalités d'application des garanties et des exclusions sont précisées dans les CG n°17947 et Annexe 17950, disponibles en agence. Aviva Assurances - 13 rue du Moulin Bolly - 92270 Bois-Colombes Entreprise régie par le Code des assurances - Capital social : 178 771 908,30 euros - R.C.S. HAUTE-SEINE 306 522 665. Document non contractuel à caractère publicitaire, à jour le 01/07/2018. Crédits photo : istock

AVIVA

PLATEFORME ELSAA FÊTE DES AIDANTS DU 14 AU 18 OCTOBRE

Onze millions d'aidants, et vous, et vous, et vous ?



Ils unissent leurs forces pour soutenir les aidants.

C'est une réalité. Nous serons tous appelés, un jour, à devenir aidant pour un parent, conjoint, enfant, frère... En 2018, vous êtes déjà plus de 11 millions, selon le baromètre de la fondation April et de l'institut de sondage BVA, à aider un proche, régulièrement et bénévolement. « C'est dire s'ils constituent un acteur indispensable dans le système de soins », souligne Philippe Leost, administrateur délégué de la plateforme Elsaa. Elsaa, comme Entente locale pour le soutien aux aidants de l'Audomarois.

Un dispositif novateur, un territoire pilote

Cette plateforme, créée en 2014, réunit 16 structures partenaires, qui interviennent dans les champs du sanitaire, du handicap, de la dépendance des personnes âgées et de l'aide à domicile. Incarnée par la coordinatrice Julie Gamelin, Elsaa est un dispositif pilote en France. La jeune femme, actuellement secondée par Zoé Dehaine, assistante sociale, accueille, informe, écoute,

accompagne et oriente les aidants vers les bons interlocuteurs.

Cette plateforme a immédiatement reçu le soutien du Département, qui a perçu l'enjeu de société en train de se jouer. « On y a cru tout de suite. C'est précurseur, c'est innovant. Et on espère que ça va donner des idées aux autres territoires », confirme Sophie Warot, conseillère départementale.

« Il y a 276 aidants accompagnés, mais il y en a sans doute beaucoup d'autres qui ne savent pas à qui faire appel. »
Ph. Leost

Actuellement, la plateforme Elsaa accompagne 276 aidants. « Mais il y en a beaucoup d'autres, qui pour la plupart s'ignorent. Qui ne savent pas forcément qu'on existe. Qui n'ont peut-être même pas conscience d'être un aidant. C'est à nous d'aller les chercher »,

explique Philippe Leost. « Avant d'être aidant, on est aimant. Mais il faut pouvoir, à un moment donné, dire : j'ai besoin de souffler, et savoir que le proche aidé peut être pris en charge », souligne Sophie Warot.

Ça ne signifie pas abandonner les siens, ni se décharger. Mais pour pouvoir s'occuper de l'être aimé, il faut soi-même être en forme physiquement et psychologiquement. Or, toujours selon le baromètre April/BVA, nombre d'aidants s'oublie, négligent leur propre santé, souffrent d'anxiété, de stress, de manque de sommeil et de douleurs physiques. « Elsaa permet de faire face à l'isolement, au désarroi et à la détresse qu'ils peuvent connaître », ajoute Sophie Warot.

Trois jours de fête

Sait-on qu'un aidant sur deux meurt avant son proche ? L'objectif est d'intervenir avant que l'aidant ne s'épuise ! Pour sensibiliser à la fois le grand public et les aidants, la coordinatrice Julie Gamelin

organise depuis trois ans la fête de l'aidant. Elle va avoir lieu du 14 au 18 octobre (voir programme).

Cette année, pour la première fois, la fête se déroule sur trois jours. « Pour la première fois, nous organisons une marche de soutien, le 14 octobre », présente Julie Gamelin. Comme la journée nationale des aidants est placée sous le signe du bleu, chacun est invité à porter cette couleur. « On retrouve la journée bien-être, qui a lieu cette année à Arques, le 16 octobre. La nouveauté vient d'un ciné-débat, autour du film Aidants, les héros sont fatigués, sur réservation, nombre de places limité. Repas gratuit sur place, sur réservation. Toute la journée : ateliers bien-être et détente (sophrologie, yoga, naturopathie, biodanza, massage...). Point d'information et de conseils pour les aidants. Des activités seront aussi proposées pour la personne aidée. Réservations et informations auprès de Julie Gamelin au 06 70 73 70 35 ou sur plateforme.elsaa@apei-saint-omer.fr

■ Pour contacter Julie Gamelin, un numéro de téléphone : 06 70 73 70 35, du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Le dispositif est gratuit pour les aidants.

UN AIDANT, C'EST QUOI ?

« La personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de sa vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et prendre plusieurs formes : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques... » Définition de la charte européenne de l'aidant familial de 2007.

LA FÊTE DE L'AIDANT EN 3 DATES

Dimanche 14 octobre, marche de soutien aux aidants. Rendez-vous à 9h à la maison du marais à Saint-Martin-lez-Tatinghem. Départ à 9h30. Deux parcours : 5 km accessible à tous et 10 km. Collation offerte au départ et à l'arrivée. Gratuit et ouverte à tous. Porter du bleu, couleur de la Journée des aidants 2018. Réservations auprès de Julie Gamelin au 06 70 73 70 35 ou par mail plateforme.elsaa@apei-saint-omer.fr

Mardi 16 octobre, Journée des aidants de l'Audomarois. De 9h30 à 16h, au centre social Jean-Ferrat à Arques. Entrée gratuite. Au programme : à 10h, ciné-débat, animé par Maxime Hédoïn, géronto-psychologue, autour du film Aidants, les héros sont fatigués, sur réservation, nombre de places limité. Repas gratuit sur place, sur réservation. Toute la journée : ateliers bien-être et détente (sophrologie, yoga, naturopathie, biodanza, massage...). Point d'information et de conseils pour les aidants. Des activités seront aussi proposées pour la personne aidée. Réservations et informations auprès de Julie Gamelin au 06 70 73 70 35 ou sur plateforme.elsaa@apei-saint-omer.fr

Jeudi 18 octobre, portes ouvertes dans les établissements proposant des offres de répit (accueil de jour, hébergement temporaire, ...). De 10h à 12h et de 14h à 18h à la Maison familiale Ave Maria de Wardrecques, à la Marpa de Lumbres, à la résidence Arpavie de Saint-Omer, à la Maison d'accueil spécialisée le Domaine de Rachel d'Éperlecques, à l'Ehpad Raymond-Dufay de Longuenesse, à la Maison Bernard Devulder d'Esquerdes, à la Maison de Pierre de Bouvelinghem et à la résidence Les Fontinettes d'Arques.